

Ministère des finances et de  
l'économie

Rapport

doc. 1  
fog. 19

15

PROCES-VERBAL DE RECEPTION DEFINITIVE DES CONSTRUCTIONS  
SOCIALES REALISEES EN REGIE PAR L'OBM DANS LE MAYAGA ET  
LE BUGESERA DANS LE CADRE DU PROJET FED N° 2II.0I4.28 -  
CONVENTION DE FINANCEMENT N° 495 RW.

=====

L'an mil neuf cent soixante seize, le 15ème, le 16ème et le 19ème jour du mois de Janvier, la Commission de Réception de la République Rwandaise composée comme suit:

Le Président:

Mr. Le Lieutenant-Colonel BÉNDA Sabin -Chargé de Missions à la Présidence de la République.

Les Membres:

MM.-NTAWUGAYURWE Joseph	-Directeur Général des Pharmacies au Ministère de la Santé Publique.
-MINANI Athanase	-Inspecteur National pour l'Enseignement Primaire au Ministère de l'Education Nationale.
-RUSHINGABIGWI Ananie	-Inspecteur des Coopératives pour la Préfecture de Kigali au Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif.
-BUSHISHI Jean Baptiste	-Chef de Bureau au Ministère des Travaux Publics et de l'Equipement.
-NSABIMANA Donat	-Chef de Bureau au Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif.
-MUNYANEZA Léon-Emmanuel	-Secrétaire d'Administration au Ministère de la Santé Publique.
-GASHUGI Parfait	-Fonctionnaire au Ministère du Plan.
-HABINGABWA Joseph	-Secrétaire-Adjoint du Conseil des Adjudications au Ministère des Finances et de l'Economie.
-MUNDANIKURE Aloys	-Secrétaire du Conseil des Adjudications au Ministère des Finances et de l'Economie.

Observateur:

Mr. Lamers	-Délégué Technique de la Commission de la C.E.E à Kigali;
------------	---

s'est réuni sur les lieux respectifs pour procéder à la Réception Définitive des constructions sociales réalisées en regie par l'OBM dans le Bugesera et le Mayaga. La visite détaillée de ces constructions a donné lieu à des remarques ci-après:

.../..

I) Région du Mayaga:

A) Constructions réalisées à Gakoma:

3 habitations jumelées:

1ère habitation vers le Bureau Communal:

-Ajuster la porte de communication entre le salon et le couloir.

-Vérifier l'étanchéité de la toiture de la cuisine.

Habitation médiane:

-Faire disparaître les fissures sur les parois murales intérieures et extérieures.

-Vérifier l'étanchéité de la toiture au-dessus du salon.

B) Constructions à Muyaqa:

-Refermer les fissures intérieures et extérieures qui apparaissent dans les murs.

N.B. Les appartements destinés au Vulgarisateur et à l'Animateur Coopératif ont été trouvés inoccupés.

Quoique cette inoccupation soit momentanée, la Commission de Réception a regretté cet état de chose et a souhaité que le Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif prenne des mesures appropriées pour obliger les agents chargés de la sensibilisation de la population au développement à loger en permanence dans les secteurs où ils doivent exercer leurs activités administratives.

C) Constructions à Ntyazo:

2 habitations jumelées:

La 1ère habitation du côté de l'Ecole voisine:

Bien fixer dans le mur les cadres dormant des deux portes d'entrée et ajuster la fermeture de ces dernières.

Réparation du trottoir là où c'est nécessaire.

Dispensaire:

-Réparer les fissures dans le couloir ainsi que dans le pavement de certaines salles.

N.B. Le bâtiment n'a pas pu être mis en service directement après son achèvement à cause du manque d'eau indispensable à proximité.

Comme un réservoir de récupération des eaux de la toiture venait d'être installé à côté de ce bâtiment peu avant la visite de la Commission de Réception, il a été recommandé au Représentant du Ministère de la Santé Publique d'en aviser ses Supérieurs pour que ledit bâtiment soit utilisé dans les meilleurs délais possibles.

Ecole:

Réparer les fissures profondes apparues dans les murs de fond des classes de 2ème, de 4ème et de 6ème.

Refermer la fissure au pavement de la classe de 6ème.

D) Constructions à Mututu:

Ecole:

- Réparer les fissures aux murs et au pavement dans la classe de 3ème.
- Vérifier la fermeture de la serrure de la porte d'entrée - classe de 5<sup>e</sup>.
- Remplacer le verrou inférieur de fixation de la porte d'accès au magasin.
- Remplacer le cylindre de la serrure à la classe de 6ème.
- Allonger vers le bas la porte du W.C. des Enseignante.

Habitations:

- Fixer la poignée de la porte d'entrée principale-première habitation à partir de l'Ecole voisine.
- Remplacer une plaque cassée au plafond de la 2ème habitation et vérifier l'étanchéité de la toiture.
- Mettre une couche supplémentaire de goudron à la jointure extérieure des cheminées et des toitures.
- Réparer le trottoir en certains endroits.

E) Constructions à Busoro:

Ecole:

- Repeindre les tableaux noirs des classes de 2ème et de 6ème.
- Une poignée de fenêtre est à remplacer dans la classe de 4ème.
- 2 lattes couvre-joints sont à réparer.

Habitations

- Remédier au suintement constaté dans l'une des chambres de la 1ère habitation du côté de l'Ecole voisine.
- Réparation d'une latte couvre-joint au plafond de la même habitation.
- Remédier au suintement dans la 3ème habitation à partir de l'Ecole.

F) Constructions à Gitovu:

Habitations:

Enlever les deux plaques triangulaires au chapeau de chacune des cheminées pour faciliter le tirage de ces dernières.

G) Constructions à Rutabo:

Habitations:

Refermer les fissures dans les murs de séparation des appartements jumelés.

Enlever les 2 plaques triangulaires au chapeau de chaque cheminée pour permettre la libre circulation de l'air.

Vérifier la fermeture de la serrure de l'une des cuisines.

H) Constructions à Jenda:

Habitations:

- Serrer les serrures contre les profilés.
- Boucher une fissure au pignon gauche près du réservoir d'eau.
- Enlever les 2 plaques triangulaires au chapeau de chacune des cheminées.

J) Constructions à Mugina:

Ecole:

- Placer les verrous inférieurs de fixation des portes aux classes de 3ème, de 4ème et de 5ème.
- Remplacer la poignée cassée à la porte de la classe de 3ème.
- Repeindre le tableau noir de la classe de 1ère année.

Habitations:

- Réparer les fissures à la façade arrière et aux murs de séparation des appartements.
- Ajouter du mastic aux fenêtres des cuisines.
- Enlever les plaques triangulaires aux chapeaux des cheminées.

II/ Région du Bugesera.

N.B. Le jour de la visite des constructions réalisées au Bugesera Messieurs Lamers et MINANI Athanase étaient empêchés.

A) Constructions à Gihinga:

Ecole:

Repeindre le tableau noir classe de 3ème.

N.B. Le Chef de Projet a fait remarquer que 20 bancs sur les 120 destinés à l'Ecole de Gihinga ont été retenus par l'Inspecteur de Secteur de Kanzenze et affectés à l'Ecole primaire de Kanzenze. Le maître principal de l'Ecole de Gihinga a précisé que son Ecole dispose pour le moment d'un nombre suffisant de bancs mais que dans l'avenir l'on pourra avoir besoin des 20 bancs retenus à Kanzenze. La Commission a suggéré de marquer les 20 bancs dont il est question sur la liste du mobilier appartenant à l'Ecole de Gihinga et de préciser qu'ils sont utilisés par l'Ecole de Kanzenze à titre de prêt, l'Ecole de Gihinga pouvant les récupérer en cas de besoin.

Dispensaire:

Pas d'observation.

Foyer Social

- Faire disparaître la fissure intérieure au mur de la salle.
- Repeindre le tableau noir.

N.B. Le bâtiment est inutilisé depuis quelques mois.

L'Assistant Médical de la place a demandé d'en faire un hébergement pour la maternité.

La Commission a estimé que si ce bâtiment n'est pas utilisé par le Département des Affaires Sociales dans un délai d'un mois, l'Assistant Médical pourrait demander officiellement aux Autorités compétentes l'autorisation de s'en servir pour le bien de la population.

Habitations:

Pas d'observation à part que les occupants ont sollicité le renouvellement de la peinture.

.../...

B) Constructions à Gakurazo

Dispensaire:

Pas d'observation quant à l'exécution du bâtiment; Toutefois, l'Assistant Médical de la place a fait remarquer que le Dispensaire manque l réservoir d'eau et des sanitaires pour les malades.

La Commission a reconnu la justesse de cette observation et a souhaité que cette question soit réglée soit à charge du reliquat éventuel sur le projet soit à charge de l'Administration.

Ecole:

- Assurer la fixation des verrous inférieurs des portes gauches des classes de 3ème, de 4ème et de 5ème ainsi que du Bureau - Magasin.
- Vérifier la fixation de la serrure à la classe de 4ème;
- Remplacer la vis à la serrure de la porte de communication Bureau - Magasin.

Habitations:

- Allonger les parties extérieures des gouttières des cuisines et vérifier les toitures de ces dernières de façon à pouvoir remédier aux infiltration d'eau constatées aux cheminées.
- Réparer le pavement dans l'une des cuisines.
- Refermer les fissures qui apparaissent aux murs.

C) Constructions à Nyamata:

Habitations:

Réparer le trottoir en certains endroits et goudronner les cassures dans les tôles des habitations et des cuisines.

A côté des constructions susmentionnées sur lesquelles devait porter la Réception Définitive, le Chef de Projet a montré à la Commission les constructions ci-après:

- Un agrandissement - Hangar et un abri - moulin à Mugina.
- Un agrandissement - Hangar et un abri - moulin à Jenda.
- Un agrandissement - Hangar et un abri - moulin à Gitovu,
- Un agrandissement - Hangar et un abri - moulin à Nyamata.
- Un agrandissement - Hangar et un abri - moulin à Gihinga.
- Un abri - moulin à Gakoma.
- Un abri - moulin à Ntyazo.
- Un abri - moulin à Rutaboo.
- Un abri - moulin à Munyinya.
- Un abri - moulin à Mututu.

D'une façon générale, ces constructions ont été trouvées en bon état à part quelques fissures apparues aux murs de certains des anciens Hangars et que la Commission a conseillé de réparer soigneusement le plus rapidement possible.

La visite des constructions mentionnées ci-dessus s'est terminée par une réunion de mise au point qui s'est tenue aux Bureaux de l'OBM à Kigali le 20 Janvier 1976 à 15 heures locales et à laquelle participaient:

Messieurs:-Le Lieutenant-Colonel BENDA Sabin (Présidence)

-MUGAMBIRA Cédécias	(OBM)
-NTAWUGAYURWE Joseph	(Minisanté)
-ZIMMER	(OBM)
-BAHEMBERA Thomas	(Minéduc)
-BUSHISHI J. Baptiste	(Minitrapé)
-GASHUGI Parfait	(Miniplan)
-HABINGABWA Joseph	(Minécofi)
-MUNDANI KURE Aloys	(Minécofi)

Cette réunion avait pour objet d'examiner les possibilités d'entretien des réalisations de l'OBM dans le Mayaga et le Bugesera après le retrait des subventions du FED prévu pour la fin du mois de Juin 1976.

#### Adduction d'eau:

A ce sujet, il a été constaté que le Gouvernement verse annuellement une somme de 20 millions de francs rwandais à l'A.I.D.R. pour l'entretien régulier du réseau national d'adduction d'eau.

Toutefois, la Commission a estimé que la participation de la population aux frais d'entretien devrait être exigée pour amener les habitants à prendre conscience de la nécessité de veiller sur la bonne conservation des adductions d'eau dont ils sont les premiers bénéficiaires.

#### Ecoles:

A ce propos, le Représentant du Ministère de l'Education Nationale a fait remarquer que les parents des Ecoliers donnent des subsides destinées à l'entretien des Ecoles et qui sont gérées par les communes concernées.

#### Dispensaires:

Il a été constaté qu'il existe un fonds spécial réservé à l'entretien des dispensaires. Ce fonds est alimenté par une partie des frais de soins médicaux. Il est géré par les Médecins-Directeurs de Secteurs.

#### Habitations:

##### a) Habitation pour les Gérants des Coopératives:

L'entretien de ces habitations incombe à juste titre aux Coopératives concernées.

##### b) Habitation pour l'encadrement agricole et le personnel médical

Pour le moment les cadres agricoles et le personnel médical oeuvrant dans le Mayaga et dans le Bugesera sont logés gratuitement par l'OBM.

La Commission a estimé que les modalités de constitution d'un fonds d'entretien de leurs habitations dépendront de la loi en vue concernant les logements pour les agents de l'Administration.

Bureaux d'Agronomie et les Foyers Sociaux:

L'entretien de ces bâtiments pourrait être assuré par les communes concernées. Dans le souci de soustraire les travaux de réparation éventuels à la spéculation onéreuse des Entreprises privées; la Commission a proposé que l'OBM maintienne en permanence une équipe de techniciens dont les services devront être rémunérés à charge des fonds d'entretien prévus à cet effet.

Les constructions sur lesquelles devait porter la réception ont été acceptées en Réception Définitive sous réserve des remarques relevées ci-dessus à charge de l'OBM.

La levée des dites remarques a été fixée au 2 Février 1976 par les 2 parties. Elle sera constatée conjointement par le Chef de Projet et un Délégué de la Commission de Réception. Le renouvellement de la peinture aux tableaux noirs indiqués ci-dessus sera effectué pendant les vacances scolaires de Pâques.

Ainsi fait sur les lieux selon les jours, mois et an comme ci-dessus.

Le Président:

Mr. Le Lieutenant-Colonel BENDA Sabin.-

Les Membres:

MM.-NTAWUGAYURWE Joseph.-

-MINANI Athanase.-

-RUSHINGABIGWI Ananie

-BUSHISHI J. Baptiste.-

-NSABIMANA Donat.-

-MUNYANEZA Léon-Emmanuel.-

-GASHUGI Parfait.-

-HABINGABWA Joseph.-

-MUNDANI KURE Aloys.-

L'OBSERVATEUR:

Mr.-Lamers.-

*Lamers*

/ ND.C. /  
REPUBLICHE RWANDAISE  
MINISTERE DES FINANCES  
ET DE L'ECONOMIE  
\* \*  
SERVICE DE L'INSPECTION  
GENERALE DES FINANCES.-  
\*\*\*

Kigali, le 2 Février 1976.-

Nº 76/BC.05.09.

A Monsieur le Ministre des Finances et de  
l'Economie KIGALI.-

- Monsieur le Ministre de l'Education Nationale  
KIGALI.-
- Monsieur le Ministre du Plan KIGALI.-
- Monsieur le Ministre de la Santé Publique  
KIGALI.-
- Monsieur le Ministre des Affaires Sociales  
et du Mouvement Coopératif  
KIGALI.-
- Monsieur le Ministre des Travaux Publics et  
de l'Equipement KIGALI.-
- Monsieur le Lieutenant-Colonel BENDA Sabin,  
Chargé de Mission à la Présidence de la  
République KIGALI.-
- Monsieur le Major NTIBITURA Bonaventure,  
Inspecteur Général d'Etat à la Présidence  
de la République KIGALI.-
- Monsieur le Secrétaire Général au Ministère  
des Travaux Publics et de l'Equipement  
KIGALI.-
- Monsieur le Directeur Général des Pharmacies  
au Ministère de la Santé Publique  
KIGALI.-
- Monsieur le Directeur Général des Bâtiments  
Civils et de l'Urbanisme KIGALI.-
- Monsieur MINANI Athanase, Inspecteur National  
pour l'Enseignement Primaire au Ministère de  
l'Education Nationale KIGALI.-
- Monsieur RUSHINGABIGWI Ananie, Inspecteur des  
Coopératives pour la Préfecture de Kigali au  
Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement  
Coopératif KIGALI.-
- Monsieur BUSHISHI Jean Baptiste, Chef de  
Bureau au Ministère des Travaux Publics  
et de l'Equipement KIGALI.-
- Monsieur NSABIMANA Donat, Chef de Bureau au  
Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement  
Coopératif KIGALI.-
- Monsieur MUNYANEZA Léon-Emmanuel, Secrétaire  
d'Administration au Ministère de la Santé  
Publique KIGALI.-
- Monsieur GASHUGI Parfait, Fonctionnaire au  
Ministère du Plan KIGALI.-
- Monsieur Lamers, Délégué Technique de la  
Commission de la C.E.E. B.P. 515  
KIGALI.-

.../..

Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Lieutenant-Colonel,  
Monsieur le Major,  
Monsieur le Secrétaire Général,  
Monsieur le Directeur Général,  
Monsieur l'Inspecteur,  
Monsieur le Chef de Bureau,  
Monsieur le Secrétaire d'Administration,  
Monsieur le Fonctionnaire,  
Monsieur le Délégué Technique,

J'ai l'honneur de vous transmettre par la présente le procès-verbal de Réception Définitive des constructions sociales réalisées en régie par l'O.B.M. dans le Mayaga et le Bugesera.

Je vous en souhaite bonne réception.

Le Président du Conseil des Adjudications,  
NZABANDORA André.-

*Nzabandora André*  
1977